

# de Formation en Droits de l'Homme du Barreau de Paris toude sous le tant patronage de (UNESCO et de Fordre des Avocats du Barreau de Paris

## En collaboration avec la Commission Droits Fondamentaux de l'UJA

# La protection des droits sociaux fondamentaux par le droit européen :

Maison du Barreau le 14 juin 2010, Place Dauphine, 2 rue de Harlay 75001 Paris, Salle Gaston Monnerville 18h30 / 20h30

1) L'application de la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe par le Comité Européen des droits sociaux :

Monsieur Jean-Michel BELORGEY, Rapporteur général du Comité européen des droits sociaux, Président de la Section du Rapport et des Etudes du Conseil d'Etat

2) La Charte des droits fondamentaux de l'UE: le contenu des droits sociaux, l'applicabilité de la Charte après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne:

Monsieur Pierre RODIERE, Professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne

#### Modérateur:

Christophe PETTITI, Secrétaire Général de l'Institut de droits de l'homme du Barreau de Paris

#### Ouverture:

Emmanuelle CERF Commission des droits fondamentaux de l'UJA

### Formation continue: 2 heures

Sur inscription préalable : Christophe Pettiti
Secrétaire Général de l'Institut de droits de l'homme du Barreau de paris
<a href="mailto:chpettiti@pettiti.com">chpettiti@pettiti.com</a> Fax 01.45.05.21.54
Inscription gratuite dans la limite des places disponibles